

CARACTÉRISTIQUES

Les filtres **MPL Series B** offrent une protection contre les particules, les gaz et les vapeurs ou une combinaison des deux. Ils sont compatibles avec tous les appareils de protection respiratoire à baïonnette **MPL**.



La qualité du charbon actif utilisé par **MPL** pour la filtration des gaz et vapeurs répond à des normes de sécurité élevées qui garantissent d'excellents résultats de filtration.

Le filtre à particules, combiné ou seul, est classé dans la classe la plus élevée (**P3**) et offre une efficacité de filtre de **99,99%**. L'intégrité du matériau filtrant est garantie par une grille de protection.



Les filtres **MPL Series B** ont une connexion à baïonnette très intuitive qui permet une fixation rapide et très sûre au respirateur.



MATÉRIAUX

CONTENEUR FILTRE:	Acrylonitrile Butadiène Styrène (ABS)
MATÉRIEL FILTRANT (particules):	Maille plissée en fibre
MATÉRIEL FILTRANT (gaz et vapeurs):	Grains de charbon actif

STOCAGE

DURÉE:	5 ans
TEMPÉRATURE:	-10°C / +50°C
HUMIDITÉ RELATIVE:	70% max.

CERTIFICATION

Les filtres **MPL Series B** sont:

- Certifié selon le Règlement (UE) **2016/425** relatif aux Équipements de Protection Individuelle.
- Certifié **EPI** de Catégorie **III**, conformément à la norme harmonisée **EN 143:2000/A1:2006** et **EN 14387:2004+A1:2008**.
- Marqué **CE**.

Le système de gestion de **MPL** est certifié **ISO 9001:2015**.



SÉLECTION DE FILTRE

Classification des filtres

Les polluants peuvent être trouvés dans l'environnement sous différentes formes: aérosols (particules/solides) et gaz (gaz/vapeurs). Le filtre peut être choisi soit parmi les différents filtres qui protègent contre l'une de ces formes, soit parmi ceux qui protègent contre une combinaison des deux formes.

Le tableau suivant présente la classification des filtres (et son code couleur correspondant) selon la forme et le type de polluant pour lequel ils offrent une protection selon la norme **EN 14387:2004+A1:2008**:

Classification des filtres

Type	Code couleur	Champ d'application
A	marron	Gaz et vapeurs organiques avec un point d'ébullition > 65°C
AX¹	marron	Gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition ≤ 65°C
B	gris	Gaz et vapeurs inorganiques (p. ex. chlore, sulfure d'hydrogène)
E	jaune	Gaz acides (p. ex. dioxyde de soufre)
K	vert	Ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac
P	blanco	Particules (poussière, fibres, fumée, brouillard, micro-organismes)

¹ Les filtres de type AX sont à usage unique.

Les filtres sont également classés par classe en fonction de leur capacité (filtres contre les gaz, norme **EN 14387:2004+A1:2008**) ou de leur efficacité (filtres contre les particules, norme **EN 143:2000/A1:2006**):

Filtres contre gaz and vapeurs (type A | B | E | K)

Classe ¹	Capacité	Concentration maximale d'utilisation ²
1	faible	0,1 vol.-% ou 1.000 ppm
2	moyenne	0,5 vol.-% ou 5.000 ppm
3	grande	1,0 vol.-% ou 10.000 ppm

¹ La classe de filtre est répertoriée ci-dessous après la lettre qui identifie le type de filtre (p. ex. ABEK1 P3 R).

² La concentration de gaz est mesurée en ppm (parties par million = volume de la substance dans 1 m³ d'air) ou mg/m³ (= poids de la substance dans 1 m³ d'air).

Filtres contre les particules (type P)

Classe	Efficacité	Filtrage des particules
1	faible	80 %
2	moyenne	94 %
3	grande	99,95 %

Choisir le bon filtre

Une fois le type de polluant identifié, le filtre et le respirateur (demi-masque ou masque complet) doivent être sélectionnés en fonction de sa concentration. Pour cela, les données suivantes doivent être connues:

- La concentration du contaminant dans la zone de travail.
- La valeur Limite d'Exposition Professionnelle (**LEP**) du ou des contaminants.

Le tableau suivant indique la concentration maximale d'utilisation autorisée pour chacun des filtres **MPL** de la **Series B** (Facteur de Protection Nominal ou **FPN x LEP**) selon que le filtre est utilisé avec un demi-masque ou avec un masque complet.

Pour déterminer le filtre approprié, il faut sélectionner le filtre dont la concentration d'utilisation maximale est égale ou supérieure à la concentration du ou des contaminants dans la zone de travail pour laquelle une protection est requise.

DONNÉES TECHNIQUES

Ensuite, la gamme complète de filtres **Series B** de **MPL**:

Code	Protection	Code couleur	Poids (g) ± 3	CMA ¹		Quantité/Conteneur	Quantité/Boîte
				avec demi-masque	avec masque complet		
B101	A1		89	50 x LEP	2000 x LEP ²	6	252
B102	AB1		100	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B103	ABE2		100	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B104	ABEK1		106	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B105	E1		100	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B106	K1		112	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B110	A1 P3 R ³		135	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B111	AB1 P3 R		139	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B112	ABE1 P3 R		139	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B113	ABEK1 P3 R		149	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B114	B1 P3 R		139	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B201	A2		113	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B202	AB2		100	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B203	ABE2		125	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B204	ABEK2		139	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B205	B2		125	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B206	E2		125	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B207	K2		142	50 x LEP	2000 x LEP	6	252
B210	A2 P3 R		149	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B211	AB2 P3 R		139	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B212	ABE2 P3 R ³		175	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B213	ABEK2 P3 R ³		180	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B214	B2 P3 R ³		175	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B215	E2 P3 R ³		170	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B216	K2 P3 R ³		187	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B300	AX		111	48 x LEP	1000 x LEP	6	252
B301	AX P3 NR ⁴ *		157	48 x LEP	1000 x LEP	4	168
B302	P3 R		67	48 x LEP	1000 x LEP	6	252

* Les filtres pesant plus de 150 g ne peuvent être utilisés qu'avec un masque complet.

¹ Concentration Maximale Autorisée.

² Limite d'Exposition Professionnelle.

³ R: Les filtres sont réutilisables.

⁴ NR: les filtres sont à usage unique.

RESPIRATEURS COMPATIBLES

SERIES 1000



SERIES 2000



SERIES 4000

